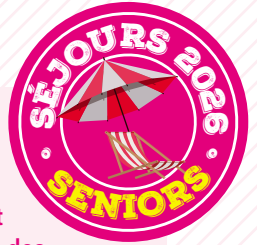




— #sgdb91 —



@villessgdb91



Dans le cadre de sa politique active de lutte contre l'isolement des seniors et de promotion du lien social, la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois met en œuvre, tout au long de l'année, des actions et des dispositifs visant à favoriser le bien-être, l'autonomie et l'épanouissement des retraités génovéfains. À travers une offre diversifiée d'activités culturelles et de loisirs, la Ville s'attache à encourager les rencontres, les échanges et la participation à la vie locale.

Fidèle à cet engagement, la Ville propose chaque année un programme de séjours spécialement conçus pour les seniors, offrant des opportunités d'évasion, de découverte et d'ouverture à de nouvelles cultures. Ces voyages constituent de véritables moments de partage et de convivialité, permettant de rompre avec le quotidien tout en favorisant les liens entre participants. Soucieuse de garantir l'accessibilité au plus grand nombre, la Ville veille à proposer des tarifs abordables et attractifs, afin que chacun puisse profiter pleinement de ces expériences enrichissantes.

Tous nos séjours sont organisés au départ de Sainte-Geneviève-des-Bois avec une prise en charge des participants à divers points sur la ville :

- **Hôtel de Ville** *Place Roger Perriaud sur le rond-point.*
- **Route de Longpont** *Arrêt de bus eu haut de la résidence Jean Rostand.*
- **Avenue Gabriel Péri** *Arrêt de bus du Jardin Public.*
- **Avenue Gabriel Péri** *Arrêt de bus en face de la Poignée de Cerises.*
- **Place de l'Etoile** *Sur le parking de l'ancien restaurant asiatique, en face de la boulangerie.*
- **Rue Joliot Curie** *École Joliot Curie, à l'arrêt de bus.*
- **24-26 avenue de la Liberté** *Arrêt de bus de la résidence Albert Perrissin.*
- **Avenue de Brétigny** *Arrêt du car municipal de l'école Jean Jaurès.*

CIRCUIT MONTÉNÉGRO

SÉJOUR À PETROVAC

4 au 11 mai 2026

8 jours et 7 nuits
en pension complète

Petrovac est une charmante station balnéaire du Monténégro, située sur la côte de la mer Adriatique. Dépaysante toute l'année, elle séduit les amoureux de la nature par son atmosphère paisible. Elle bénéficie d'un climat méditerranéen doux :

les étés, chauds et secs, sont agréablement tempérés par la brise marine. Farniente sur sa plage de 600 mètres de sable rouge et fin, excursions en bateau, criques isolées et forêts de pins, d'oliviers et de palmiers complètent ce cadre naturel préservé.

Réunion d'informations
pour les inscrits

Jeudi 23 avril

14h30, salle du Miroir
(derrière l'Hôtel de Ville)



JOUR 1

// SAINT-GENEVIÈVE-DES-BOIS > PARIS CDG
> TIVAT OU PODGORICA > PETROVAC

Départ en autocar de Sainte-Geneviève-des-Bois vers l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Accueil et assistance aux formalités d'enregistrement.

Vol direct pour le Monténégro (selon programme aérien 2026). À l'arrivée à Podgorica ou Tivat en fin d'après-midi, transfert vers Petrovac, charmante station balnéaire sur la côte adriatique. Installation à l'hôtel Palas 4*. Dîner.

JOUR 2

// BUDVA & SVETI STEFAN

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Matinée libre pour se détendre, profiter de la plage ou se promener le long du front de mer. Déjeuner à l'hôtel.

L'après-midi, départ pour Budva, ville historique au charme médiéval. Visite guidée de la vieille ville : remparts, ruelles pavées, églises de la Sainte-Trinité et Saint-Jean et musée archéologique.

Retour par la route panoramique avec arrêt à Sveti Stefan, ancien village de pêcheurs, puis visite des monastères orthodoxes de Praskvica et Reževići. Retour à l'hôtel, dîner.

JOUR 3

// PARFUMS DU MONTÉNÉGR

Petit déjeuner buffet. Départ vers l'arrière-pays pour découvrir l'histoire et les paysages du Monténégro. Arrêt à Cetinje, ancienne capitale royale : visite du palais Biljarda, du

musée ethnographique et du palais du roi Nikola.

Continuation vers Njeguši, village natal de la dynastie Petrović, pour un déjeuner traditionnel montagnard. Descente par la route aux 25 lacets offrant des vues spectaculaires sur les Bouches de Kotor.

Visite de Kotor, cité médiévale classée à l'UNESCO, avec ses ruelles, ses places et sa cathédrale Saint-Tryphon (XII^e siècle). Retour à l'hôtel puis dîner.

JOUR 4

// LAC DE SKADAR

Petit déjeuner buffet. Départ pour le lac de Skadar, plus grand lac d'eau douce des Balkans, réputé pour sa faune et sa flore exceptionnelles. Croisière sur le lac, observation des oiseaux, découverte des villages de pêcheurs et des monastères.

Déjeuner de poisson dans un restaurant local. Retour à l'hôtel pour un après-midi libre et détente. Dîner.





JOUR 5

// PETROVAC

Petit déjeuner buffet. Journée libre en pension complète (repas à prendre à l'hôtel). Temps pour profiter de la plage, de la piscine ou se promener le long du front de mer. Possibilité d'excursion facultative ou de simple repos à l'hôtel. Dîner.

JOUR 6

// BOUCHES DE KOTOR EN BATEAU

Petit déjeuner buffet. Départ vers Tivat et embarquement pour une croisière dans les Bouches de Kotor, fjord spectaculaire. Découverte des villages côtiers, de Perast et de Kotor avec ses fortifications et ses ruelles médiévales.

Visite de l'île artificielle Notre-Dame-du-Rocher et de son sanctuaire baroque du XVIIIe siècle. Déjeuner à bord. Temps libre pour flâner à Kotor avant le retour en autocar à l'hôtel. Dîner.

JOUR 7

// STARI BAR

Petit déjeuner/Buffer. Matinée libre pour se reposer ou profiter de Petrovac. Déjeuner à l'hôtel.

L'après-midi, excursion à Stari Bar, ancienne cité fortifiée aux influences grecques, vénitiennes et ottomanes. Visite des ruines et d'une mosquée. Temps libre pour découvrir le site ou faire quelques achats. Retour à l'hôtel pour le dîner, suivi d'une soirée folklorique avec musique et danses traditionnelles monténégrines.

JOUR 8

// PETROVAC / PARIS – PARIS CDG / SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

Petit déjeuner buffet. Selon les horaires de vol, matinée libre pour un dernier bain de mer ou une promenade. Transfert à l'aéroport, assistance aux formalités d'enregistrement et vol retour vers Paris. Accueil et transfert en autocar jusqu'à Sainte-Geneviève-des-Bois.

LE PRIX DU SÉJOUR

Base 20/25 personnes : 1 670 €

Base 26/30 personnes : 1 630 €

Base 31/35 personnes : 1 580 €

Base 36/42 personnes : 1 545 €

INSCRIPTION

Lors de votre rendez-vous au Pôle Senior, vous devrez vous munir des originaux suivants:

(attention, aucune photocopie ne sera acceptée).

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité (impératif)
- Votre carte du Pôle Senior à jour ou un justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, gaz, taxe d'habitation...)

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Un acompte de 30%.
- Le solde devra être versé avant le 25 mars.
- Règlement par chèque à l'ordre de "Régie des retraités", carte bancaire ou espèces (300 € maximum).

LE SÉJOUR COMPREND

- Le ramassage et la dépose des participants à Sainte-Geneviève-des-Bois.
- Les transferts en autocar de Sainte-Geneviève-des-Bois vers et depuis l'aéroport de Paris CDG.
- L'assistance du représentant de l'agence à l'aéroport.
- Le transport aérien Paris CDG / Podgorica ou Tivat / Paris CDG sur Air Monténégro ou Transavia.
- Les taxes de sécurité et d'aéroport (90 € à ce jour).
- Les transferts en autocar aéroport / hôtel / aéroport.
- Le transport en autocar grand tourisme pendant le séjour.

- L'hébergement à l'hôtel PALAS 4 **** à Petrovac sur la base de chambre double équipée de salle de bains et sanitaires privés.
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du 8^e jour (en fonction des horaires des vols) avec boisson en formule tout inclus (voir descriptif).
- Un déjeuner supplémentaire le jour 1 ou le jour 8 en fonction des horaires de vol.
- Un déjeuner typique au village de Njegusi.
- Un déjeuner typique dans un restaurant local pour un repas de poisson préparé traditionnellement.
- Un déjeuner croisière sur les Bouches de Kotor.
- La boisson au cours des déjeuners lors des excursions à la journée (¼ de vin et eau).
- Les services d'un guide accompagnateur local francophone durant les excursions.
- Les activités et animations diurnes et nocturnes.
- Les entrées et visites selon le programme.
- Excursions en journée avec déjeuners et boissons (1/4 de vin et eau) :
 - Le Parfum du Monténégro, incluant l'entrée du Palais du Roi Nikola.
 - Le Lac de Skadar, incluant une promenade en bateau sur le lac.
 - Les Bouches de Kotor en bateau Katica.
- Excursions en ½ journée :
 - Le village de Stari Bar.
 - Le village de Budva, incluant la visite du musée archéologique.
- La soirée folklorique avec une troupe de musiciens et danseurs.
- Les services et taxes aux taux en vigueur.
- La garantie financière APST.
- L'assistance de notre représentant local.

- Les assurances : responsabilité civile, annulation et bagages incluant la couverture des épidémies et pandémies,
- Annulation pour maladie à la suite d'épidémie ou pandémie,
- Annulation pour refus d'embarquement à la suite d'une prise de température,
- Rapatriement en cas d'épidémie ou de pandémie à destination,
- Frais médicaux hors du pays de résidence à la suite de maladie y compris en cas d'épidémie ou de pandémie,
- Prise en charge des frais hôteliers à la suite d'une mise en quatorzaine / quarantaine à destination.
- L'assurance rapatriement médical.

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Les extras et dépenses personnelles.
- Le supplément chambre individuelle : 395 € (si disponibilité).

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

En cas d'annulation du participant, le séjour sera remboursé selon les modalités suivantes et selon le remboursement de l'assurance : **A plus de 30 jours du départ**, remboursement du séjour moins 150 € et moins 30 € de frais de dossier. **Entre 21 et 30 jours du départ**, remboursement du séjour moins 25% du montant du séjour et moins 30 € de frais de dossier. **Entre 8 et 20 jours du départ**, remboursement du séjour moins 50% du montant du séjour et moins 30 € de frais de dossier. **Entre 2 et 7 jours du départ**, remboursement du séjour moins 75% du montant du séjour et moins 30 € de frais de dossier. **Moins de 2 jours du départ**, aucun remboursement.

Le remboursement, par virement bancaire, surviendra 4 semaines minimum après le remboursement de l'assurance contractée par la Ville.



LA CORSE

DÉCOUVERTE DE L'ÎLE DE BEAUTÉ !

6 au 13 juin 2026

Séjour Liberté 8 jours
et 7 nuits (2 excursions incluses)

Une île fantastique avec ses falaises empourprées qui plongent à pic dans la mer, ses villages accrochés aux montagnes, ses gorges taillées dans la pierre, et ses collines tapissées de châtaigniers ou d'oliviers.

Réunion d'informations
pour les inscrits

Jeudi 28 mai

14h30, salle du Miroir
(derrière l'Hôtel de Ville)



NON ACCESSIBLE
aux personnes à
mobilité réduite

JOUR 1

// **SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS > PARIS > CALVI**

Prise en charge des participants à Sainte-Geneviève-des-Bois. Transfert vers l'aéroport de Paris Orly ou Roissy. Accueil et assistance aux formalités d'enregistrement. Décollage du vol AF 7570 à destination de Calvi. Arrivée à Calvi. Départ en autocar vers l'île-Rousse. Installation à l'hôtel Club Joseph Charles 3*. Déjeuner à l'hôtel. Accueil par un cocktail de bienvenue. Dîner et logement.



DU JOUR 2 AU JOUR 7

// SÉJOUR À L'ÎLE-ROUSSE

Journées libres à l'hôtel en pension complète avec boissons à table (vin rouge et rosé) incluant une excursion d'une journée et une excursion d'une demi-journée. Prestations incluses pour les excursions : le transport en autocar grand tourisme, le guide accompagnateur au départ de l'hôtel, le déjeuner au restaurant (pour l'excursion d'une journée), les boissons à table (1/4 de vin et café pour l'excursion d'une journée).

EXCURSIONS INCLUSES :

PORTO ET LES CALANQUES DE PIANA (1 JOURNÉE)

Départ vers les **Calanques de Piana**. Dominant le golfe de Porto, les Calanques constituent un ensemble de curiosités naturelles particulièrement remarquable. Le bleu intense de la mer, la lumière souvent irréelle qui baigne la côte, la palette des oranges et des roses du granit, le relief vigoureux, justifient la réputation de ce site exceptionnel. Les formes d'érosion particulières au granit sont à l'origine de ce paysage chaotique où les blocs

de rocher présentent des cavités sphériques appelées "taffoni". Déjeuner en cours de visite. Continuation pour **Porto** qui possède le privilège d'être au centre d'une région touristique offrant aux estivants à la fois les plaisirs de la mer et ceux de la montagne. Une tour génoise, carrée et massive, plantée sur un rocher à l'embouchure de la rivière Porto, et un bois d'eucalyptus font la célébrité de cette petite station balnéaire.

LA BASSE BALAGNE ET VIEUX VILLAGES (1/2 JOURNÉE)

L'après-midi, départ pour les **villages de Corbara et Aregno**, charmants petits villages typiques de la **Balagne**. Arrêt à **San Antonio**, l'un des plus beaux bourgs médiévaux de Corse, fortifié en "nid d'aigle" et dominant la Balagne, puis traversée des villages de Cateri, Avapessa, Feliceto et Costa. **Visite de Belgodère**, fondé au 9^e siècle, village groupé en belvédère autour des ruines de son fort à une altitude de 300 m : le vieux fort, ruine du couvent de la Madunuccia, son église Saint-Thomas classée (1269), le château de la Costa (1892).

PARTICIPATION PAR PERSONNE

Le prix de ce séjour est calculé selon votre quotient familial. Montant des revenus mensuels imposables par personne calculé sur l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 :

Jusqu'à 803 € : Coût du séjour par personne **936 €** (reste à charge). Participation de la Ville de 40 %.

De 804€ à 1100€ : Coût du séjour par personne: **1248 €** (reste à charge). Participation de la Ville de 20%

De 1101 € à 1569 € : Coût du séjour par personne: **1404 €** (reste à charge). Participation de la Ville de 10%

A partir de 1570 € : Coût du séjour par personne: **1560 €** (tarif plein).

Ces montants sont appliqués pour un groupe à partir de 36 personnes. Les tarifs pourraient être majorés, en fonction du nombre de participants.

INSCRIPTION

Après avoir déposé votre coupon réponse avec votre (vos) choix de séjour(s), un rdv vous sera fixé au Pôle Senior. Lors de celui-ci vous devrez vous munir des originaux suivants :

(attention, aucune photocopie ne sera acceptée).

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité (impératif)
- Votre carte du Pôle Senior à jour ou un justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, gaz, taxe d'habitation...)

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Un acompte de 30%.
- Le solde devra être versé avant le 27 avril.
- Règlement par chèque à l'ordre de "Régie des retraités", carte bancaire ou espèces (300 € maximum).

LE SÉJOUR COMPREND

- Les transferts en autocar aller et retour de Sainte-Geneviève-des-Bois.
- L'assistance aux formalités d'enregistrement à l'aéroport de Paris.
- Le transport aérien Paris/Calvi/Paris sur vols réguliers Air France.
- Les taxes de sécurité et d'aéroport.
- La taxe de séjour (14 €).
- L'hébergement en hôtel club 3*** Joseph-Charles sur la base de chambre double équipée de salle de bains et sanitaires privés.

- La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8.
- Le petit-déjeuner sous forme de buffet.
- Un déjeuner supplémentaire en fonction des horaires de vol.
- Les boissons à table : vin rouge et rosé. Le café aux déjeuners. Le cocktail de bienvenue.
- La fourniture du linge de toilette.
- Le ménage des chambres 5 fois durant le séjour.
- Les soirées animées.
- L'excursion à Porto et les Calanques de Piana. Le transport en autocar grand tourisme. Le déjeuner au restaurant. Les boissons à table. Le guide local.
- L'excursion : Les vieux villages de la Balagne. Le transport en autocar grand tourisme. Le guide local.
- Les assurances : Responsabilité Civile, annulation et bagages incluant la couverture des épidémies et pandémies. Annulation pour maladie suite à épidémie ou pandémie. Annulation pour refus d'embarquement suite à une prise de température. Rapatriement en cas d'épidémie ou de pandémie à destination. Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie y compris en cas d'épidémie ou de pandémie. Prise en charge des frais hôteliers suite à une mise en quatorzaine / quarantaine à destination. L'assurance rapatriement médical.

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Les extras et dépenses personnelles.
- Le supplément chambre individuelle : 125 € (en fonction des disponibilités)

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

En cas d'annulation du participant, le séjour sera remboursé selon les modalités suivantes et selon le remboursement de l'assurance : **A plus de 90 jours du départ**, 150 € par personne + le montant de la garantie annulation. **De 90 à 51 jours du départ**, 50 % du montant du voyage. **De 50 à 30 jours du départ**, 60 % du montant du voyage. **De 29 à 15 jours du départ**, 75 % du montant du voyage. **De 14 à 0 jours du départ**, 100 % du montant du voyage.

Les garanties prévues audit contrat sont les suivantes : L'assistance rapatriement médical, les assurances : annulation et bagages, Le client reconnaît avoir été informé des garanties.

Le remboursement, par virement bancaire, surviendra 4 semaines minimum après le remboursement de l'assurance contractée par la Ville.

SÉJOURS ANCV

L'ÎLE DE RÉ (page 12)
ET MENTON (page 15)

Cette année encore, la Ville propose 2 séjours en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Ces séjours sont proposés dans le cadre de la convention de la ville avec l'ANCV et du programme "Seniors en Vacances", permettant le départ en vacances de personnes âgées de plus de 60 ans en situation de fragilité économique ou sociale en leurs proposant des séjours tout compris (hors transport) à un tarif préférentiel et avec une aide financière, sous conditions.

Le dispositif "Seniors en Vacances" a pour vocation de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social en leur faisant profiter de séjours de qualité, promesse d'évasion, de détente dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Ce dispositif offre l'opportunité aux seniors génévains de bénéficier de vacances à tarif préférentiel et pour lesquelles les personnes non imposables peuvent bénéficier, sous conditions, d'une aide financière au départ pouvant représenter environ 30 % du prix du séjour.

Ce dispositif favorise le départ en vacances des publics âgés, prévient la perte d'autonomie, crée du lien social et rompt l'isolement, peut encourager le répit des aidants et renforcer les liens intergénérationnels.

Pour ces séjours, la priorité sera donnée aux seniors dont le montant de la ligne "impôt sur le revenu net avant corrections" de l'avis d'imposition 2025 sur le revenu 2024 est inscrit sur le tableau ci-dessus. La prime ANCV n'est versée qu'une seule fois dans l'année. Si vous l'avez déjà perçue en 2026, elle ne pourra pas être à nouveau déduite de votre participation au coût du séjour.

TABLEAU DES BARÈMES DE L'A.N.C.V.

Montant de l'impôt sur le revenu
2024 net avant corrections (avis 2025)

REVENU NET IMPOSABLE 2024	Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3
	Personne seule	16 763 €	22 410 €	28 057 €	33 704 €	39 351 €
Couple marié ou pacsé			31 629 €	37 276 €	42 923 €	

Sous réserve de réajustement des barèmes par l'ANCV.

SUIVANT LE TABLEAU CI-DESSUS :

Participation par personne : 548 €

Pour les participants pouvant prétendre à la prime ANCV

Montant de la prime ANCV : 212 €

Plein tarif : 760€

Le prix des billets de TGV et du car n'étant pas encore confirmés, les tarifs ci-dessus sont susceptibles d'être ajustés à la marge..

INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS

Lors de votre rendez-vous au Pôle Senior, vous devrez vous munir des originaux suivants :
(attention, aucune photocopie ne sera acceptée).

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité (impératif).
- Votre avis intégral d'imposition 2025 sur les revenus 2024.
- Une attestation de responsabilité civile délivrée par votre assurance habitation, couvrant la période du séjour.
- Votre carte du Pôle Senior à jour ou un justificatif de domicile de moins de 6 mois (Electricité, gaz, téléphone fixe, taxe d'habitation) ou une photo et un justificatif de domicile pour la création de la carte d'accès aux activités.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

En cas de désistement de l'un des participants, les clauses seront appliquées, tenant compte des délais d'annulation par les agences en fonction de la date du dédit, avec dans tous les cas une retenue de 30 € pour frais de dossier. Il n'y aura aucun remboursement sur le transport : TGV et transferts gares. Montant du transport par personne : 200€. Pour les séjours à l'île de Ré et Menton : le montant du remboursement s'effectuera suivant celui de l'assurance du prestataire avec dans tous les cas, une retenue de 30 € de frais de dossier en plus. Le remboursement surviendra 4 semaines minimum après le remboursement de l'assurance contractée par la ville, par virement bancaire. Il n'y aura aucun remboursement d'une annulation de complaisance.

L'ÎLE DE RÉ

VILLAGES VACANCES LE PHARE***

27 juin au 4 juillet 2026

**8 jours et 7 nuits
en pension complète**

Le village vacances, situé dans un parc arboré et piétonnier, offre un cadre naturel préservé à deux pas de la plage. Découvrez les marais salants avec un guide retraçant l'histoire de l'or blanc, visiter Saint-Martin-de-Ré et participer aux nombreuses activités proposées par le village vacances.

Réunion d'informations
pour les inscrits

Jeudi 18 juin

14h30, salle du Miroir
(derrière l'Hôtel de Ville)



NON ACCESSIBLE
aux personnes à
mobilité réduite

JOUR 1

L'ÎLE DE RÉ

Arrivée en fin d'après-midi, installation, réunion d'accueil suivie d'un apéritif de bienvenue. Dîner et soirée Présentation en fin de repas "Costumes & Us Rétais" au Village Vacances.

JOUR 2

PHARE DES BALEINES

Après le petit-déjeuner, départ pour une balade à pied sur le littoral jusqu'au phare des baleines en passant par la digue. Les plus motivés pourront monter au sommet du phare.

Déjeuner au village vacances suivi d'un **atelier sur le Terroir Rétais** avec la découverte des métiers de l'île de Ré : les ostréiculteurs, les sauniers et les vigneron.

Dîner et **soirée Ré**, présentation de l'île, sa faune, sa flore et ses coutumes.

JOUR 3

VISITE DES MARAIS SALANTS À SAINT MARTIN

Après le **petit-déjeuner, départ pour Loix**. C'est au cœur des marais salants que les guides de l'écomusée du sel vous raconteront l'histoire de l'Or Blanc, jadis richesse de l'île. Le savoir-faire des sauniers, leur vie, leurs coutumes... Explications en intérieur autour d'une maquette, puis sur les marais salants qui entourent l'écomusée. Temps libre dans l'exposition ou/et la petite boutique.

Déjeuner au restaurant "Le Belem" à Saint Martin puis visite de **Saint Martin de Ré**, son port légendaire et son art de vivre précieux ! Promenez-vous dans les ruelles et venelles, qui vous mèneront jusqu'à **l'église St Martin**, surnommée "le grand fort". Construite au XIV^e siècle, on peut encore voir les mâchicoulis de cet édifice fortifié sur les ruines médiévales.

Dîner et **soirée karaoké**.

JOUR 4

BALADE NATURE- PETANQUE

Après le **petit-déjeuner**, une **balade libre autour du village**, accès à **Saint-Clément, Les Portes, Ars, la réserve ornithologique**, au choix de chacun (location de vélo possible).

Déjeuner au village vacances puis **temps libre** pour profiter des installations du village vacances piscine et /ou tournoi de pétanque.

Dîner et **soirée loto régional**.

JOUR 5

BOIS-PLAGE - LES VIGNERONS

Après le petit-déjeuner, matinée libre, balade sur la plage, détente au bord de la piscine, lecture ou jeux en terrasse.

Déjeuner au village vacances puis départ en autocar vers Le Bois-Plage à la découverte de la cave coopérative des vigneron de l'île de Ré. Découverte de tous les secrets de la production du pineau, du vin et du cognac au cœur de la distillerie et des chais de vieillissement. La visite se ponctue par une dégustation au cellier.

Dîner et soirée musicale.

JOUR 6

DÉCOUVERTE ORNITHOLOGIQUE

Après le **petit-déjeuner**, découverte ornithologique de l'île de Ré présentée par un conférencier de la Ligue de la protection des oiseaux.

Déjeuner au village vacances suivi de jeux de société, cartes, mise à disposition de vélos pour sillonner l'île.

Dîner et soirée "Contes & Légendes Rétaises".

JOUR 7

ATELIER CUISINE

Après le **petit-déjeuner, atelier cuisine** sur le thème de **l'Ostréiculture**.

Déjeuner au village vacances. Jeux de société.

Dîner et **soirée dansante**.

JOUR 8

Départ après le petit-déjeuner avec panier repas pour le déjeuner.



TRANSPORT

En car au départ de Sainte-Geneviève-des-Bois.

HÉBERGEMENT

Au cœur de la nature préservée de l'île de Ré, installé au cœur d'un parc arboré de 4 ha et à quelques pas du phare des Baleines et de la plage de la Conche, réputée comme la plus belle plage de l'île, se trouve le Village Vacances Le Phare***.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Règlement par chèque à l'ordre de "Régie des retraités", carte bancaire ou espèces (300 € maximum).
- Un acompte de 30%.
- Possibilité de régler en plusieurs fois.
- Le solde devra nous parvenir avant le 18 mai 2026.

LE SÉJOUR COMPREND

- L'apéritif de bienvenue.
- L'hébergement sur la base de 2 personnes par chambre.
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni.
- La pension complète du dîner du premier jour au panier repas du dernier jour.
- ¼ de vin aux repas et café le midi.
- Les entrées et visites mentionnées au programme.
- Un accompagnateur dans votre autocar durant les excursions et activités.
- L'accès aux infrastructures du village vacances (piscine, pétanque, terrain multisport, bar...).
- L'animation des soirées selon la programmation.
- Le transport en autocar pour les excursions mentionnées au programme.

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Les dépenses personnelles.
- Le supplément chambre seule : 91 € la semaine par personne. (sous réserve de changement de tarif et disponibilité).

SÉJOUR ANCV

Voir conditions pages 11.



SÉJOUR À MENTON

HÔTEL CLUB UNIVAC

29 août au 5 sept. 2026

**8 jours et 7 nuits
en pension complète**

Située entre l'Italie et Monaco, Menton est un joyau de la Côte d'Azur, baigné de soleil toute l'année. L'hôtel El Paradiso, avec vue sur la Méditerranée, séduira par son charme. Excursion à San Remo, déjeuner au restaurant et découverte du village médiéval de Dolceacqua complètent ce séjour accessible à pied et riche en activités.

**Réunion d'informations
pour les inscrits**

Lundi 24 août

14h30, salle du Miroir
(derrière l'Hôtel de Ville)



JOUR 1

ARRIVÉE À MENTON

Arrivée en fin de journée à l'**Hôtel El Paradiso***, situé face à la mer. Installation dans les chambres. Réunion d'information et cocktail de bienvenue. Dîner et **soirée animée**.

JOUR 2

CENTRE HISTORIQUE DE MENTON ET ACTIVITÉ LUDIQUE

Matinée libre pour découvrir le **centre historique de Menton**, ses ruelles colorées et ses panoramas sur la mer. **Déjeuner à l'hôtel**. Après-midi : **activité ludique**. Dîner et **soirée animée**.



JOUR 3

BALADE AU QUARTIER GARAVAN

Matin : balade accompagnée à pied (environ 1h30) dans le quartier de Garavan, découverte de l'oliveraie du Pian et ses superbes vues sur la ville et la mer. Déjeuner à l'hôtel. Après-midi : balade facultative en petit train (supplément à régler sur place). Dîner et soirée animée.

JOUR 4

ACTIVITÉS & DÉCOUVERTE GOURMANDE

Le matin, tournoi de pétanque ou activités ludiques. Déjeuner à l'hôtel. Après-midi libre avec visite possible de l'Arche des Confitures pour découvrir les secrets de fabrication de spécialités artisanales (supplément à régler sur place). Dîner et soirée animée.

JOUR 5

BALADE AUX PORTES DE L'ITALIE

Matin : promenade accompagnée le long du littoral jusqu'à la frontière italienne (environ 2 km), avec vue sur la baie de Garavan et la vieille ville de Menton. Déjeuner à l'hôtel. Après-midi : sortie facultative en bateau (supplément à régler sur place). Dîner et soirée animée.

JOUR 6

EXCURSION EN ITALIE : SAN REMO & DOLCEACQUA

Journée d'excursion guidée en autocar. Découverte de San Remo, élégante station balnéaire italienne aux façades colorées. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite de Dolceacqua, village médiéval dominé par son château et ses ruelles pittoresques. Retour à l'hôtel, dîner et soirée animée.

JOUR 7

MARCHÉ & JARDINS

Matinée libre sur le marché des brocanteurs de Menton. Déjeuner à l'hôtel. Après-midi : visite libre du jardin du Palais de Carnolès (selon ouverture) ou du jardin Fontanarosa, proche de l'hôtel. Dîner et soirée animée.

JOUR 8

DÉPART DE MENTON

Petit déjeuner, remise d'un panier-repas et départ vers Sainte-Geneviève-des-Bois.



TRANSPORT

Transfert en car puis TGV avec prise en charge aux divers points dans la ville en matinée.

HÉBERGEMENT

Vous serez accueillis dans l'hôtel Club 3* situé à quelques minutes à pied du centre-ville et des plages en chambre double avec linge de toilette fourni et un entretien quotidien des chambres. Vous disposerez d'une magnifique piscine de 370 m². Le petit-déjeuner est sous forme de buffet. Les déjeuners et dîners 4 plats servis à table. Le vin inclus (rouge ou rosé).

INSCRIPTION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

- Un acompte de 30% % sera demandé à l'inscription.
- Le solde devra nous parvenir avant le 20 juillet 2026.
- Règlement par chèque à l'ordre de "Régie des retraités", carte bancaire ou espèces (300 € maximum).

PRESTATIONS INCLUSES

- Votre apéritif de bienvenue le jour 1 ou le jour 2.
- L'hébergement en chambre double avec sanitaires.
- Le linge de toilette fourni et l'entretien des chambres.
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour avec un panier repas ; durant la semaine vous bénéficierez d'un dîner régional.
- Le vin rouge ou rosé à discrétion et le café aux déjeuners.
- Les prestations prévues au programme ci-dessus (sous réserve de changement).
- Les animations des soirées (soirée Karaoké, dansante, jeux...).
- L'accès aux infrastructures (terrain de pétanque, ping-pong).

PRESTATIONS NON INCLUSES :

- Les dépenses personnelles et l'accès au bar.
- Le supplément en chambre individuelle : 91€ (sous réserve de changement de tarif et disponibilité).
- Les prestations facultatives proposées (paiement sur place).

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

Je remplis mon bulletin de préinscription. Je note mon choix par ordre de préférence sur la ligne du séjour (1, 2, 3 ou 4). Je dépose mon bulletin dans la boîte aux lettres de la mairie ou l'envoi par courrier à : **Pôle Senior** - Mairie annexe - rue Emile Kahn • 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois ou par mail : pole-senior@sgdb91.com

Nom : Prénom :

Adresse :
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Téléphone : Portable :

Mail :@.....

Nom (conjoint) : Prénom (conjoint) :

À LA MÊME ADRESSE

Téléphone : Portable :

Mail :@.....

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation.

LE MONTÉNEGRO

est mon choix n° 1 2 3 4
Nombre de participants 1 2

DU 4 AU 11 MAI 2026

Je dépose ou j'envoie mon bulletin jusqu'au 18 février au plus tard.
Le Pôle Senior me contactera à partir du 19 février afin de me fixer un rendez-vous pour finaliser mon inscription.

LA CORSE

est mon choix n° 1 2 3 4
Nombre de participants 1 2

DU 6 AU 13 JUIN 2026

Je dépose ou j'envoie mon bulletin jusqu'au 25 février au plus tard.
Le Pôle Senior me contactera à partir du 2 mars afin de me fixer un rendez-vous pour finaliser mon inscription.

L'ÎLE DE RÉ

est mon choix n° 1 2 3 4
Nombre de participants 1 2

DU 27 JUIN AU 4 JUILLET 2026

Je dépose ou j'envoie mon bulletin jusqu'au 4 mars au plus tard.
Le Pôle Senior me contactera à partir du 5 mars afin de me fixer un rendez-vous pour finaliser mon inscription.

MENTON

est mon choix n° 1 2 3 4
Nombre de participants 1 2

DU 29 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2026

Je dépose ou j'envoie mon bulletin jusqu'au 11 mars au plus tard.
Le Pôle Senior me contactera à partir du 12 mars afin de me fixer un rendez-vous pour finaliser mon inscription.

Pour finaliser votre inscription, vous vous présenterez au rdv fixé par le Pôle Senior muni(e) des documents originaux suivants :

(attention, aucune photocopie ne sera acceptée)

- Une carte d'identité ou passeport en cours de validité jusqu'à la fin du séjour (+1 jour).
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, gaz ou taxe d'habitation...).
- Votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.
- Une attestation de responsabilité civile délivrée par votre assurance habitation.
- Un acompte de 30 % minimum en chèque à l'ordre de "Régie des retraités", en carte bancaire ou en espèces (300 € maximum). Le solde devra être obligatoirement versé 40 jours avant le départ.

Pour les séjours à l'étranger, pensez à demander à votre caisse de sécurité sociale votre carte européenne (demande à faire via votre compte AMELI. Si besoin d'aide s'adresser à l'Espace France Services, 8 rue des Eglantiers, Sainte-Geneviève-des-Bois, 01 70 58 96 50, france-services@sgdb91.com ou appeler le 3646 muni de votre carte vitale).

Pour les séjours ANCV, merci de joindre l'avis d'imposition 2025 sur le revenu 2024 au coupon d'inscription.

**Un doute sur la validité de vos papiers d'identité ?
Contactez le service des Affaires Générales au 01 69 46 80 00**



Pôle Senior

Mairie annexe, rue Emile Kahn

 01 69 46 80 45

pole-senior@sgdb91.com